

Procès-verbal du conseil
d'administration

Séance du jeudi 30 juin 2016

Ordre du jour	Décisions /Notes
<p>La séance du Conseil s'ouvre à 18h10. Le quorum est atteint 17 personnes présentes</p>	
<p>1. Procès-verbal du CA du 19 mai 2016</p>	<p>Mr le Proviseur présente l'ordre du jour et les questions diverses. Secrétaire : Mme Pranolong, parent F.C.P.E</p> <p>Mr le Proviseur demande s'il y a des remarques sur le compte rendu.</p> <p><u>VOTE :</u> PV du CA du 19/05/2016 est adopté à l'unanimité. Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 2</p>
<p>2. Bilan de fin d'année</p>	<p>Orientation post seconde : la réforme ne prévoyait plus de redoublement pour les élèves de seconde comme pallier d'orientation. Mr Le Proviseur remercie chaleureusement les professeurs principaux pour le travail effectué auprès des élèves et de leurs familles face à l'augmentation du dialogue entre le lycée et les familles. La politique menée depuis janvier 2016 sur l'orientation proposée aux élèves de seconde a permis d'ouvrir d'autres perspectives que la première générale et ouvrir sur des premières technologiques même celles qui ne sont pas proposées au lycée. 3 effets sont visibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • baisse du doublement 45 en 2015, 29 en 2016. • Rééquilibrage dans le choix des filières générales en adéquation avec les capacités de chaque élève. La voie S n'est plus qu'à 4.5 divisions, la ES a 3 divisions à 35 élèves et la L a 2 divisions à 32 élèves. • Amorce d'une orientation significative vers les voies technologiques extérieures pour 31 élèves (STI2D, ST2S, STL) tous sont affectés sauf 2 mais l'académie assure chaque orientation. 18 élèves ont choisi la voie lycéenne est à 61 élèves pour 2 classes. Le rectorat prévoit l'être jusqu'à mi-septembre. La voie STMG du Lycée est à 61 élèves pour 2 classes. Le rectorat prévoit l'ouverture d'une 3ème classe de STMG au lycée. Mr Le Proviseur émet des réserves sur la capacité d'accueil de cette classe qui demande une salle équipée en informatique. Les travaux actuels limitent le nombre de salles, de branchement... le 5 juillet un RDV est fixé au rectorat pour demander un ½ poste de C.P.E et un poste de surveillant. Les professeurs demandent que les 3 classes soient mixées. <p>18h25 : 2 personnes sont arrivées soit 19 votants.</p>

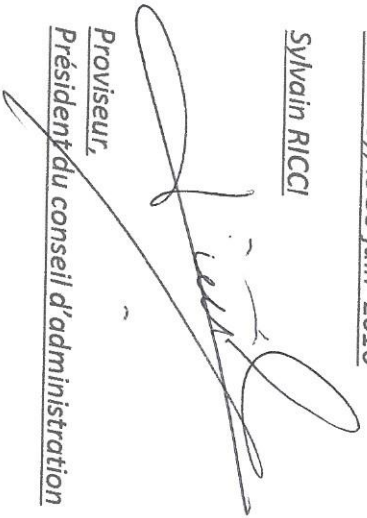
	<p>14 élèves ont fait appel de la décision d'orientation seuls 4 ont été acceptés. L'examen du bac s'est bien placé dans les différents établissements d'accueil. Lors des conseils de classes, les professeurs ont émis des avis bienveillants dans l'optique d'un coup de pouce pour l'obtention d'une mention ou du rattrapage.</p> <p>Structure du lycée pour la rentrée 2016 : d'après les statistiques rectorales, il y a une baisse d'effectifs pour les secondes. Le lycée accueillera 12 classes de 35 élèves soit 420 secondes. Dans le département, 12 classes de secondes vont fermer.</p> <p>Pour les recalés au bac, il reste quelque place au lycée. Les critères pour se réinscrire seront suivant le taux d'absentéisme. L'inspection académique prévoit de mettre en place un dispositif DIREA, pour accueillir les redoublants avec un dispositif adapté aux élèves suivant la ou les matière(s) à repasser.</p> <p>Les professeurs de langue s'étonnent du regroupement des TL et TES. Mr le Proviseur préconisent des petits groupes de langue plutôt que des grands groupes. Il y a une TL à 13 élèves et une TES à 23 élèves. Il propose exceptionnellement, pour 2016-2017, de faire 2 groupes.</p>	<p>19h : 1 personne est arrivée soit 20 votants.</p>
<p>3. Informations générales</p>	<p>Changement des outils scolaires : abandon d'OMT au profit de PRONOTES DT, un autre logiciel pour toute l'administration, la gestion des absences, des notes... La base de données appartient au lycée, coute moins chère et sera payée sur 2 ans (cout 4500 euros et prix du sms de 0,09 euros au lieu de 0.16 euros auparavant.</p> <p>Rénovation du lycée : on commence la phase 2. La cantine sera livrée le 12 décembre 2016 et effective janvier 2017. Les travaux débutent sur le bâtiment A et se découpe en 4 phases. 12 salles préfabriquées sont en cours de montage près du grand gymnase avec création de sanitaires. Le CDI sera transféré au plus tôt en mai 2017.</p> <p>Une professeure documentaliste propose de faire une action sur le décryptage des messages complottistes en partenariat avec des professeurs de français, d'histoire et de langue pour la 1ère L dans le cadre du CESC/CLEMI.</p>	
<p>4. Voyages</p>	<p>8 demandes faites à ce jour. Mr l'argent comptable présente l'argent disponible pour financer la part des enseignants : à ce jour il n'y a plus d'argent sur cette ligne budgétaire, pour finir l'année civile 2016. Mr Le Proviseur précise que ce sont des propositions de voyage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voyage en Grèce : Latinistes et LCA secondes à terminales • Les classes préparatoires proposent un séjour à Londres en juin 2017 : train, auberge de jeunesse. Pas de coût pour le lycée. 200 euros. • Espagne, Barcelone : 1^{er}e, Term et BTS du 12 au 18/12/2016. 49 élèves, 5 professeurs. Voyage en car (2 nuits) et famille d'accueil (4 nuits). Coût 375 euros. • Rome pour les classes préparatoires L sup et P sup du 12 au 17/12/2016 pour 35 à 40 étudiants. Avion + hôtel. 200 euros. • Grenade en mai 2017 pour 49 lycéens en car (2 nuits) et familles d'accueil (4 nuits). • Voyage en Grande Bretagne en mars 2017 pour 6 nuits. Lycéens de 1ère anglais européen en train, auberges de jeunesse et hôtels. De 430 à 480 euros. Mr le Proviseur conseille de se rapprocher de 430 euros suivant les critères votés en commissions des voyages. • Berlin : échange franco-allemand pour 20 lycéens de 2des et 1eres en janvier 2017. Les allemands viendront en mai 2017. Coût 250 euros. • Ski : 5 jours à Châtel du 5 au 11/3/2017 pour 48 élèves de seconde et première + 6 professeurs. Passage de la flèche. Coût de 440 à 460 euros. <p>Si forte demande, les terminales peuvent faire ce séjour du 17 au 22 janvier 2017.</p>	<p>Vote : 20 pour</p> <p>Vote : 20 pour</p> <p>Vote : 20 pour</p> <p>Vote : 20 pour</p> <p>Vote : 20 pour</p> <p>Vote : 19 pour après le départ d'un professeur.</p> <p>Vote : 18 pour après le départ du conseiller régional.</p> <p>Vote : 18 pour.</p>

	<p>Régularisation pour les voyages passés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cologne, le coût prévu était de 250 euros et a coûté 260 euros. • Londres, le coût prévu était de 180 euros et a coûté 210 euros. 	Vote : 18 pour.
5. Elaboration du projet d'établissement 2017/2020.	<p>Après concertation avec les professeurs, le projet sera finalisé au plus tard en décembre 2016 et présenté en conseil d'administration en 2017.</p> <p>Puis il y aura concertation avec les représentants des parents d'élèves. En 2018, un point d'étape est programmé pour une évaluation intermédiaire puis en 2020 aura lieu l'évaluation finale afin de structurer toute la communauté scolaire du lycée.</p> <p>Cette concertation repose sur 3 grands axes : Réussite, Equité et Solidarité, afin d'être un élément fédérateur de toute la communauté du lycée.</p>	
6. Concessions des logements	<p>Le lycée a 8 logements : 6 sont occupés en NAS (Nécessité Absolue de Service), un est inoccupé (celui du Proviseur, qui ne peut être loué) et un est occupé sans titre avec une procédure d'expulsion en cours.</p> <p>Renouvellement de l'attribution des 6 logements en NAS.</p>	Vote : 17 pour et 1 abstention.
7. DBM	<p>20.000 euros seront pris des fonds de réserve pour abonder le service restauration.</p>	Vote : 18 pour.
7. Autorisation d'appels d'offres.	<p>Autorisation donnée à Mr Le Proviseur pour lancer appel d'offre pour la restauration rapide du lycée à compter du 1^{er} janvier 2017.</p> <p>Une commission aura lieu en septembre pour établir l'appel d'offres puis la faire publier au journal officiel. Ensuite aura lieu le choix du délégataire par cette commission interne au lycée.</p>	21h départ d'une personne. Vote : 17 pour.
7. Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"> • La F.C.P.E souhaiterait connaître le bilan financier, le bilan moral du Foyer Socio-Educatif du lycée, ainsi que les critères d'attributions des aides apportées aux lycéens et aux étudiants. Les parents d'élèves voudraient savoir quand a eut lieu la dernière assemblée générale de cette association, et quels en sont les membres. Mais aussi, quand aura lieu le transfert du F.S.E à la Maison des Lycéens (MDL) ? <p>Mr le Proviseur ne peut répondre à cette question car le FSE est constitué en association et conseille aux parents d'élèves d'écrire directement au FSE pour obtenir des réponses.</p>	

<p>La séance est levée à 22h00.</p>	<p>Mr Le Proviseur précise qu'il est prévu qu'à la prochaine année scolaire 2016, la MDL se mette en place.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La FCPE demande de connaitre les critères d'attributions au FSL (fonds social des lycéens). Mr le Proviseur précise que cela sera fait au prochain conseil d'administration de septembre 2016. • Pourquoi certains élèves ont été renvoyés de cours et sont restés dans les couloirs ? Mr le Proviseur précise que le pôle vie scolaire va être réorganisé dès septembre 2016 avec la mise en place d'une salle de permanence près d'un bureau vie scolaire au rez de chaussée du bâtiment A. • Quelles sont les modalités d'accueil des élèves retardataires ? Une commission était prévue de se réunir cette année, mais faute de temps, elle n'a pas eut lieu. Mr Le Proviseur annonce la tenue l'année prochaine en même temps que la restructuration de pôle vie scolaire. • Suite à la commission sécurité, la mairie propose de mettre en place une zone 30 autour du lycée, des ralentisseurs et un radar pédagogique sur l'allée Valère Lefebvre. La pose est prévue cet été. 	
-------------------------------------	---	--

Le Raincy, le 30 juin 2016

Sylvain RICCI



Proviseur,

Président du conseil d'administration

Mme Nadia Pranolon



Parent d'élève

Secrétaire de séance